



## COMMUNIQUE CFTC



Une politique salariale 2017 en progression :  
un minimum attendu



### SALAIRES 2017: SIMPLICITE SANS INNOVATION

Un accord acceptable avec un niveau de politique salariale supérieur de 0,2% par rapport à l'année dernière.

Des dates d'applications confirmées au 1er janvier 2017.

Une clause de rendez-vous pour tous les salariés qui aura toute son importance en cas de dérapage de l'inflation

Mais également dans le cadre de nos discussions :

Une attention particulière sur la situation des seniors au-delà de 50 ans, des congés maternité et de l'égalité homme/femme.

### NEGOCIATIONS-PROPOSITIONS -SIGNATURE-

#### UN ENGAGEMENT SYNDICAL QUI PROTEGE LES SALAIRES

Un contrat de confiance entre la CFTC, les Salariés, le Management et les RH's

**La CFTC, syndicat responsable, a signé** et veillera à une application complète de ces accords.

La CFTC s'assurera que l'interprétation des notes d'applications ne vienne pas polluer l'esprit et l'intégrité des accords.

**Rejoignez-nous !**



[cftc.airbus.fr](http://cftc.airbus.fr)



@CoordCFTCAirbus



CFTC - Airbus

08 Juin 2017